

# Cannes fait signer cinq compagnies pour sa Charte Croisières propres

[Michel Bovas](#)



**28 août 2019** [1 commentaire](#) [France](#) [Cannes, Charte Croisières propres, Corsica Ferries, Croisières, Eric Ciotti, MSC croisières, Norwegian Cruise Line Holdings Ltd., Pheonix Reisen, Provence, star clippers](#) **1535 vues**

**Cinq compagnies de croisières ont déjà signé à la Charte « croisière responsable » créée par la ville de Cannes qui fait des émules dans d'autres ports de Méditerranée.**

La compagnie Pheonix Reisen est la cinquième à adhérer fin août à la « Charte Croisière » version cannoise présentée début juillet après Norwegian Cruise Line Holdings Ltd., Silversea Cruises et Crystal Cruises et Star Clippers. La compagnie MSC Croisières pourrait faire de même en septembre.



La charte vise à promouvoir une croisière propre et durable. Les compagnies s'engagent à une démarche de protection de l'environnement et de réduction des émissions polluantes des navires. Pour rappel Cannes est la quatrième escale française.

En 2018 Cannes a accueilli 162 escales et près de 370 000 croisiéristes. Faute de port, les escales s'accomplissent en rade entre la Croisette et les Iles de Lérins avec transfert au port des passagers via des vedettes ou tenders.

L'objectif est de n'accueillir en 2020 à Cannes que des unités respectueuses de l'environnement. Plusieurs communes portuaires en Corse et sur la Côte d'Azur pourrait adopter la solution cannoise.



Eric Ciotti (photo ci-contre), Député des Alpes-Maritimes va déposer une proposition de loi d'interdiction nationale des bateaux de croisière utilisant plus de 0,1 % de soufre dans leur carburant. Règle déjà en vigueur dans les ports de la mer du Nord, de la Baltique et de la Manche pour les bateaux de croisières

Au port de Nice même démarche mais plutôt orientée vers les navires effectuant la desserte de La Corse.

Nice va rencontrer les dirigeants de Corsica Ferries pour exiger des cars ferries l'utilisation de ces branchements électriques durant leurs escales.

Le port envisage d'installer des groupes électrogènes fonctionnant au biogaz naturel liquéfié ou à l'hydrogène en cohérence avec les initiatives des villes portuaires de Bastia, Ajaccio, Toulon.